



## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir que Monsieur VERNIERS demeurant Chaussée de Namur, 69 à 1367 RAMILLIES a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant trait à un bien sis Chaussée de Namur à 1367 Ramillies, et cadastré Ramillies 3<sup>ème</sup> Division Geest-Gérompont, Section A, parcelle 174/H.

Le projet consiste à **CONSTRUIRE 3 BOXES POUR CHEVAUX, CRÉER UNE PISTE ÉQUESTRE ET UNE RAMPE D'ACCÈS ET RECOUVRIR UNE PARTIE DU RUISSEAU**, et présente les caractéristiques suivantes :

La demande est soumise à l'annonce de projet visée à l'article D.VIII.6 en vertu de l'article R.IV.40-2 :

- La demande concerne "la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions."

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **06/07/2020** au **20/08/2020** au Collège communal, par courrier ordinaire (adresse voir ci-dessous) ou par mail à l'adresse [urbanisme@commune-ramillies.be](mailto:urbanisme@commune-ramillies.be).

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courriers électroniques sont identifiés et datés.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Ramillies – Service Urbanisme, Avenue des Déportés, 48, du mardi au vendredi de 13h00 à 16h30

Jusqu'à nouvel ordre, toutes les consultations auront lieu **uniquement sur rendez-vous**, à prendre au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service urbanisme en téléphonant au 081/43.23.44.

**Les mesures de distanciation sociale ainsi que le port obligatoire du masque sont maintenus.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de ce même service.

Affichage de l'avis du 30/06/2020 au 20/08/2020

À Ramillies, le 25/06/2020.

La Directrice générale,

Ch. MOTTART

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

J.-J. MATHY